

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Stephan Fortin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2bab61b9c99bd537fe094fbe>

Date d'obtention : 2021-03-19 16:47:33

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En premier lieu il faut rencontrer la personne qui nous a signalé la situation ainsi que la victime. Ensuite, évaluer la situation en remplissant la grille d'évaluation. Vérifier l'information si d'autres personnes sont au courant en utilisant une grille d'évaluation pour chaque personne. Vérifier si c'est malveillant et orienter nos interventions selon le cas. Rencontrer l'instigateur et confisqué le ou les appareils électroniques dont nous croyons qu'il y a de la pornographie juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La collaboration des élèves est importante, surtout celle de l'instigateur sinon nous communiquons directement à la police. Il faut aussi différencier une situation où l'école doit entamer l'intervention SEXTO ou référer un parent à la police si ce n'est pas dans un cadre scolaire. Il est très important de bien suivre chacune des étapes de la méthode SEXTO ce qui aidera la police dans une meilleure gestion efficace de l'intervention. Il est important de ne pas divulguer d'informations aux médias et de se référer à la personne s'occupant des communications.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Certainement celle dont il faut rencontrer la victime surtout si elle ne sait pas qu'elle en est une et que l'information est apporté par un autre élève. Sinon, celle pour rencontrer l'instigateur ou l'instigatrice car la collaboration est souvent difficile parce que le jeune nie nos motifs de possession de pornographie juvénile.